
Discours du Budget 2009 du Manitoba

M. Gregory F. Selinger
Ministre des Finances
Le 25 mars 2009

Les documents offerts en français sur le site Internet <http://www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html> comprennent :

- Le discours du Budget 2009
- Budget 2009
- Les avantages du Manitoba (Rapport supplémentaire du Budget)
- Moderniser le gouvernement (Rapport supplémentaire du Budget)
- Amélioration de l'infrastructure et stimulation responsable de l'économie (Rapport supplémentaire du Budget)
- Le Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010
- Budget en bref
- Le Bulletin de nouvelles fiscales
- Investir au Manitoba
- Rapports financiers
- Fait saillants de l'activité économique
- Statistiques économiques

This document is available on the Internet at <http://www.gov.mb.ca/finance>

Information available at this site includes:

- The 2009 Manitoba Budget Address
- Budget 2009
- Budget Papers
 - A The Economy
 - B Supplementary Financial Information
 - C Recent Developments in Fiscal Arrangements
 - D Taxation Adjustments
 - E The Manitoba Advantage
 - F Improved Infrastructure and Fiscally Sound Economic Stimulus
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2010
- Budget in Brief
- Tax News
- Facts for Investors
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics
-

Des arrangements spéciaux peuvent être pris pour obtenir des sections de ce document dans des formats différents destinés aux personnes atteintes d'une incapacité visuelle.



Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 1702-8035

DISCOURS DU BUDGET 2009 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

BÂTIR L'AVENIR DU MANITOBA	1
PLAN ÉCONOMIQUE DU MANITOBA	1
INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE	2
PROJETS D'INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE AU MANITOBA POUR L'EXERCICE 2009-2010	3
LES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION AU MANITOBA	6
AFFAIRES ET INNOVATION	8
UN CADRE BUDGÉTAIRE ÉQUILIBRÉ	10
LE MANITOBA TOUJOURS ABORDABLE	12
METTRE L'ACCENT SUR LES SERVICES ESSENTIELS	16
AMÉLIORATION DES SOINS DE SANTÉ	17
APPUI AUX FAMILLES	18
BÂTIR LES COLLECTIVITÉS DU MANITOBA	20
Régions urbaines	20
Régions rurales et du Nord	21
Renforcer la sécurité	22
RENOUVELER NOS RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES	24
CULTURE DYNAMIQUE	25
MODERNISER LE GOUVERNEMENT	27
CONCLUSION	28



Bâtir l'avenir du Manitoba

J'ai l'honneur de déposer le Budget du Manitoba 2009, un budget équilibré qui est notre dixième budget équilibré consécutif. Notre gouvernement est le premier

en cinquante ans à présenter des budgets équilibrés pendant une décennie entière.

Le Manitoba a eu l'économie provinciale la plus stable au cours de la dernière décennie. Les investissements dans les entreprises manitobaines ont augmenté et notre main-d'œuvre a pris de l'expansion; plus de 10 000 emplois ont été ajoutés à l'économie de la province en 2008.

Nous avons connu une immigration accrue, plus de 71 000 personnes ayant immigré au Manitoba au cours des dix dernières années. Le nombre d'inscriptions a augmenté dans nos universités et nos collèges.

Monsieur le Président, nous continuons à surveiller de près les niveaux de précipitations et les prévisions de crue. Nous travaillons déjà avec les municipalités pour nous préparer à la crue des eaux ce printemps.

Nous avons fait des investissements records dans la protection contre les inondations dans toute la province. Nous y avons consacré plus de 850 millions de dollars depuis 1999. Nous avons également fourni des fonds pour l'achat et le déploiement d'équipement additionnel afin d'améliorer notre capacité de lutte contre les inondations ce printemps.

Grâce à ces investissements, nous sommes confiants que nous pourrions faire face aux niveaux d'inondations prévus, en réduire les effets et minimiser les dommages causés aux communautés, aux propriétés et aux infrastructures.

Nous traversons une période de changements extraordinaires à l'échelle mondiale. Depuis l'automne dernier, les circonstances économiques dans le monde ont changé de façon spectaculaire.

PLAN ÉCONOMIQUE DU MANITOBA

Nous mettons en œuvre le plan économique en 10 points que nous avons présenté dans le Discours du Trône de novembre dernier afin de maintenir une économie stable tout en bâtissant l'avenir.

1. **Maintenir l'équilibre budgétaire** – Conserver notre équilibre budgétaire nous permet de continuer à appuyer les résidents du Manitoba, leurs familles et leurs collectivités.
2. **Épargner pour l'avenir** – Le compte de stabilisation des revenus du Manitoba atteindra 634 millions de dollars en 2009-2010 – une augmentation par rapport aux 226 millions de dollars annoncés dans le Budget 1999 –, ce qui permettra un investissement de 110 millions de dollars dans des services essentiels.
3. **Mettre l'accent sur les connaissances et les compétences** – Investir dans l'éducation, la formation et le perfectionnement professionnel aidera le Manitoba à prospérer dans l'économie du savoir.
4. **Promouvoir la croissance grâce à l'innovation** – Le Budget 2009 reconnaît que la recherche et l'innovation créent de nouvelles possibilités pour les entreprises, génèrent des emplois, soutiennent l'immigration et font fructifier l'économie.
5. **Moderniser l'infrastructure** – Investir plus de 1,6 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure permettra de créer des emplois et de stimuler notre économie.
6. **Instaurer des allègements fiscaux stratégiques** – Les initiatives d'allègement fiscal visant les particuliers, les sociétés et les petites entreprises prévues pour 2009 permettront de maintenir le pouvoir d'achat des familles et la santé financière des entreprises.
7. **Augmenter l'accès au crédit et aux capitaux** – Nous aiderons les entreprises à faire face au resserrement des conditions de crédit et des marchés financiers.
8. **S'attaquer à la dette et à l'obligation découlant des régimes de retraite** – S'attaquer à la dette et à l'obligation découlant des régimes de retraite aide les Manitobains en réduisant les coûts et en garantissant les prestations de retraite futures.
9. **Aider les collectivités du Manitoba** – Nous investissons des fonds dans le but de conserver un coût de la vie abordable au Manitoba et de protéger la province contre l'incertitude économique.
10. **Bâtir une économie reposant sur l'énergie propre** – Investir dans l'économie verte maintenant permettra au Manitoba de devenir un leader économique.

Aujourd'hui, les bulletins de nouvelles du monde entier sont remplis de récits de mises à pieds, de profits en baisse et de recettes réduites qui reflètent cette situation économique incertaine.

La gestion financière saine pratiquée par les résidents et les entreprises du Manitoba place notre province en meilleure position que bien d'autres pour faire face au chaos économique actuel. L'année dernière, l'économie du Manitoba a continué de croître de façon stable et a connu une meilleure performance que le pays dans son ensemble pour la troisième année consécutive.

Grâce à notre gestion financière stable, nous avons la capacité de stimuler notre économie aujourd'hui et de bâtir l'avenir. Le Manitoba n'est pas à l'abri d'une récession mondiale mais nous sommes déterminés à tirer profit de nos forces économiques et à maintenir notre qualité de vie.

Nous avons rapidement pris des mesures pour mettre en œuvre un plan de stimulation de l'économie en accélérant des projets d'infrastructure et en investissant dans l'éducation, la formation professionnelle et l'innovation. Dans l'avenir, nous allons continuer à mettre en œuvre ce plan en cherchant des possibilités de croissance économique tout en maintenant l'abordabilité pour les résidents de la province.

Nous devons être réalistes quant aux défis à venir. Les experts prévoient que l'économie continuera d'être volatile au cours des 12 à 24 prochains mois. Pour réagir à cette situation, nous avons élaboré un plan visant à créer des emplois et des services essentiels et à les conserver. Nous avons pris quelques décisions difficiles mais nous avons fait preuve d'équilibre dans ces décisions.

Nous consacrons des investissements à la création d'emploi à court terme et nous établissons les assises de la prospérité pour l'avenir.

Le présent budget offre un plan équilibré. Voici comment :

- il stimule l'économie et facilite l'accès au crédit pour les entreprises;
- il réalise des investissements clés dans les services dont les Manitobaines et Manitobains ont besoin;
- il définit des stratégies pratiques pour réduire les coûts et moderniser le gouvernement.

Au cours de la dernière décennie, nous avons appuyé de nouvelles initiatives dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, de la formation professionnelle et du logement. Nous continuerons à augmenter nos investissements dans ces domaines clés pour nous assurer que les améliorations que nous avons apportées sont maintenues et renforcées.

Plus du tiers des ministères resteront au même niveau ou connaîtront une légère diminution. Mais nous ne sommes pas inactifs. Nous continuons à moderniser le gouvernement et à établir des partenariats novateurs afin d'améliorer les services pour les résidents de la province.

Monsieur le Président, notre province est en bonne position pour tirer profit de nos forces fondamentales : notre diversité, notre souplesse et notre créativité.

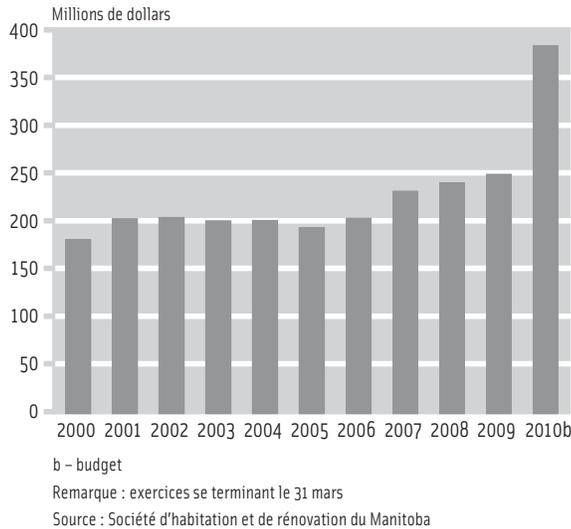
Le présent budget aidera le Manitoba à surmonter la crise économique actuelle et nous préparera pour un avenir plus prospère.

Investissements dans l'infrastructure

La population manitobaine a indiqué qu'elle souhaitait nous voir investir dans des projets d'infrastructure pour créer des emplois et pour stimuler l'économie.

Nous agissons donc sur la base de ce conseil judicieux. Nous avons déjà investi des sommes records dans les logements sociaux, les écoles, les routes, le système de soins de santé, et les réseaux d'égouts et d'alimentation en eau.

Financement du logement social



Le Budget 2009 poursuit sur cette lancée en investissant davantage dans des domaines prioritaires. Il augmente les investissements en immobilisations à 1,6 milliard de dollars, soit une hausse de 625 millions de dollars qui permettra de créer et de conserver environ 10 000 années-personnes d'emploi.

Pour que ces investissements fournissent des résultats maximaux, notre démarche doit être agile et souple.

Nous appuyons les investissements stratégiques récemment annoncés par le gouvernement fédéral, qui allouent un financement considérable aux projets d'infrastructure, avec une priorité particulière pour les investissements destinés à des logements sociaux bien indispensables.

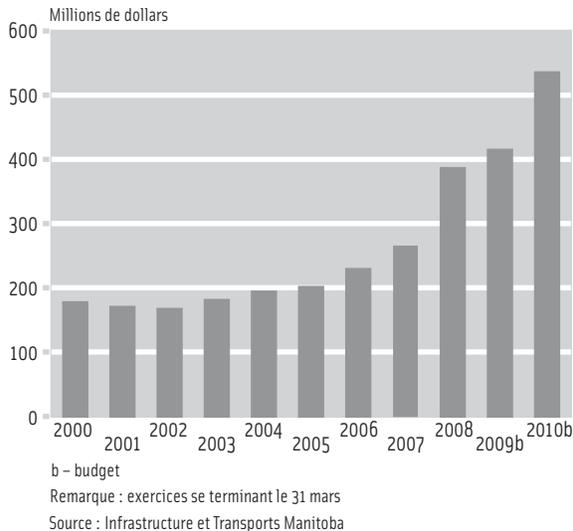
Nous consacrons aux initiatives de logements sociaux et abordables un financement équivalent à celui du gouvernement fédéral, afin de faire progresser nos travaux dans ce domaine. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer le plus important investissement de la Province à ce chapitre : nous affecterons 387 millions de dollars aux logements sociaux et abordables, soit plus du double du montant investi en 1999-2000.

Projets d'infrastructure routière au Manitoba pour l'exercice 2009-2010

- Amélioration ou reconstruction de plus de 50 ponts et structures dans l'ensemble de la province.
- Amélioration de plus de 100 kilomètres de la route transcanadienne.
- Amélioration de la RPS n° 280 entre Thompson et Gillam.
- Poursuite de la reconstruction de la route n° 75 et autres améliorations majeures aux routes n° 2, n° 3 et n° 10, ainsi qu'à la route n° 83 au sud de Benito.
- Réfection du revêtement de la route n° 1A (1^{re} Rue) à Brandon, et poursuite des travaux sur les ponts de la 18^e Rue et sur la route d'accès est à Brandon.
- Achèvement des travaux de réfection de la route n° 8, au nord de Gimli.
- Investissements dans la route n° 59 au nord de Winnipeg et dans la route n° 68 à l'ouest d'Eriksdale.
- Poursuite d'améliorations majeures à plusieurs routes importantes dans les régions du Nord, y compris la RPS n° 373 à Norway House et la RPS n° 374 à Cross Lake. Réfection du revêtement sur 20 km de la route n° 6 près de St. Martin, et sur 40 km de la route n° 10 au sud du Pas.

Nous savons que les résidents du Manitoba ayant un faible revenu, en particulier les femmes, ont de la difficulté à trouver des logements abordables. Nos investissements comprennent plus de 160 millions de dollars en immobilisations pour la revitalisation d'installations existantes, y compris les ensembles résidentiels Lord Selkirk Park et Gilbert Park à Winnipeg, et Tenant Park à Brandon. Nous augmentons aussi notre financement pour le programme à succès

Investissements dans le réseau routier du Manitoba



Logements abordables afin d'offrir de nouveaux logements.

Le Budget 2009 prévoit également des fonds pour toute une gamme d'options de logements pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale qui risquent de devenir sans-abri.

Nous continuerons aussi de collaborer avec la Manitoba Métis Federation en ce qui concerne les choix et les possibilités de logement.

Nos écoles doivent s'agrandir pour répondre aux besoins de nos collectivités grandissantes. Depuis 1999, le gouvernement provincial a consacré plus de 483 millions de dollars aux immobilisations des écoles publiques.

Le Budget 2009 appuie un nouveau programme quadriennal important de plusieurs millions de dollars d'immobilisations dans les écoles, programme qui prévoit la construction d'écoles ainsi que la rénovation d'installations existantes.

En ce qui concerne les établissements postsecondaires, nous avons investi plus de 565 millions de dollars dans de nouveaux projets

d'immobilisations et d'entretien au cours des dix dernières années.

Nous poursuivrons sur cette lancée avec des investissements additionnels pour :

- des projets au Collège universitaire du Nord au Pas, à Thompson et dans d'autres centres régionaux;
- des projets à l'Université de Brandon et au centre Len Evans de formation professionnelle et de technologie du Collège communautaire Assiniboine, à Brandon;
- les installations d'enseignement des métiers au Collège Red River;
- le complexe scientifique et le Richardson College of the Environment de l'Université de Winnipeg;
- le projet Domino et des projets d'entretien à l'Université du Manitoba.

Les routes de notre province relient nos familles et nos collectivités, appuient nos entreprises, et nous unissent au continent. Nous avons ajouté des investissements importants à notre programme de construction routière, avec un nouveau plan quinquennal de renouvellement qui vise à moderniser les infrastructures vieillissantes. Nous nous servons également des fonds destinés à la stimulation de l'économie fournis dans le cadre du budget fédéral 2009 pour financer des travaux additionnels.

Le Budget 2009 augmente à 535 millions de dollars les investissements dans les projets liés aux routes durant la saison de construction 2009-2010, ce qui représente une augmentation d'environ 30 %. Ce financement supplémentaire permettra de créer des emplois tout en construisant de meilleures routes et en soutenant notre économie.

Le Manitoba est très bien placé pour profiter de ses atouts en tant que province de commerce et de transport, et c'est là une vision que nous partageons avec le milieu des affaires.

CentrePort Canada est une société dirigée par le secteur privé qui a été créée pour développer et promouvoir « le port intérieur du Manitoba ». Elle tire parti de notre situation au cœur du continent et s'appuie sur les compétences des entreprises et des travailleurs de la province.

Nous continuons à soutenir CentrePort Canada en nous appuyant sur notre réseau de transport moderne afin de garantir un accès fiable aux marchés de tout le continent. En outre, nous élargissons l'exemption de la taxe sur le carburant pour les vols de transport de marchandises internationaux aux vols directs et indirects vers les États-Unis.

Ce projet donnera un avantage concurrentiel au Manitoba et aidera à faire de la province l'emplacement de choix pour les industries et les fabricants qui recherchent des moyens novateurs pour acheminer leurs biens sur le marché.

Nos investissements en installation et en équipement ont contribué à moderniser le système de soins de santé, ce qui nous permet d'offrir des services ultramodernes à la population manitobaine. Plus tard cette année, les patients de notre province pourront bénéficier de chirurgies non invasives de haute précision grâce à l'appareil Artiste, un accélérateur linéaire couplé à une technologie d'imagerie, une première au Canada.

En 2004, le Groupe de travail sur les soins d'urgence a procédé à l'examen du système de soins d'urgence à Winnipeg et a recommandé des mesures pour l'amélioration de ces services. Ces recommandations comprenaient plusieurs investissements en immobilisations dans les services d'urgence, notamment l'élargissement et la modernisation du service des urgences des hôpitaux Seven Oaks et Concordia à Winnipeg.

Nous poursuivons sur cette lancée. Des travaux ont eu lieu en vue d'améliorer les soins d'urgence au Centre des sciences de la santé, et les travaux de réaménagement du département des urgences du

Victoria General Hospital commenceront bientôt. Nous poursuivons activement la planification du premier centre de crise en santé mentale au Canada, dont l'emplacement devrait bientôt être annoncé.

Notre gouvernement a investi dans la construction d'installations de soins de santé modernes dans toute la province. Ces travaux incluent notamment :

- des rénovations à la clinique pédiatrique de traitement de l'asthme et des allergies de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg;
- la construction d'un établissement de soins en résidence et de services externes pour la lutte contre les dépendances à Thompson;
- le réaménagement de la salle d'urgence de l'Hôpital général du district Portage.

Nous continuons d'investir dans des initiatives d'immobilisations de santé. Des travaux vont bientôt commencer, notamment :

- la rénovation et la modernisation du Westman Regional Laboratory, à Brandon;
- la construction d'un centre de soins cardiaques ultramoderne à l'Hôpital général Saint-Boniface;
- l'ajout de services d'hémodialyse à Russell, à Gimli et à Winnipeg;
- un nouveau foyer de soins personnels de 80 lits pour les Autochtones, à Winnipeg.

Pour maintenir la santé des collectivités, il est important de veiller à ce que les systèmes de distribution de l'eau potable et de traitement des eaux usées soient bien gérés, afin de protéger nos réserves hydriques pour l'avenir et d'encourager le développement communautaire.

Avec l'appui du gouvernement fédéral et des administrations municipales, nous investirons au total plus de un milliard de dollars dans la protection des eaux du Manitoba au cours des prochaines années. Dans le Budget 2009, la contribution provinciale de 46 millions de dollars sera augmentée grâce au financement additionnel provenant d'autres

paliers gouvernementaux en vue de soutenir les travaux dans les collectivités urbaines et rurales et dans les collectivités administrées par les Affaires autochtones et du Nord.

Nous contribuons également au développement d'un programme de formation de techniciens de l'eau potable et des eaux usées afin d'assurer la disponibilité à long terme de conducteurs d'installation qualifiés dans les collectivités du Manitoba.

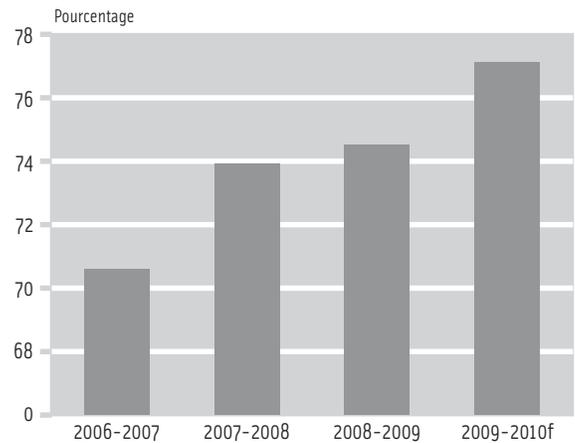
Les dommages causés par les inondations constituent des risques importants non seulement pour la population manitobaine, mais aussi pour l'économie de la province. Le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge offre aux résidents de la Ville de Winnipeg, d'East St. Paul et de West St. Paul une protection considérablement accrue contre les inondations. Le projet avance dans les délais prévus afin que le canal soit en mesure d'offrir une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans en 2009.

Le projet d'agrandissement du canal a déjà généré des possibilités économiques, offrant du travail à plus de 2 500 personnes et plus de 120 entreprises.

Ces investissements nous aideront à protéger les collectivités manitobaines contre les inondations ce printemps et dans les années à venir.

À l'achèvement du projet, la Commission du canal de dérivation du Manitoba collaborera avec les collectivités de la rive est pour construire une route ordinaire. Fondé sur le programme réussi d'impartition pour les entreprises autochtones conçu dans le cadre du projet d'agrandissement du canal, le partenariat donnera aux résidents locaux la possibilité de bénéficier des retombées économiques du projet.

Contribution provinciale à l'éducation publique



p - prévisions

Remarque : les données comprennent les frais de fonctionnement, les coûts des immobilisations, les coûts pour la pension de retraite des enseignants et le crédit d'impôt foncier du Manitoba.

Sources : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Rapport sur le système comptable FRAME, et Finances Manitoba

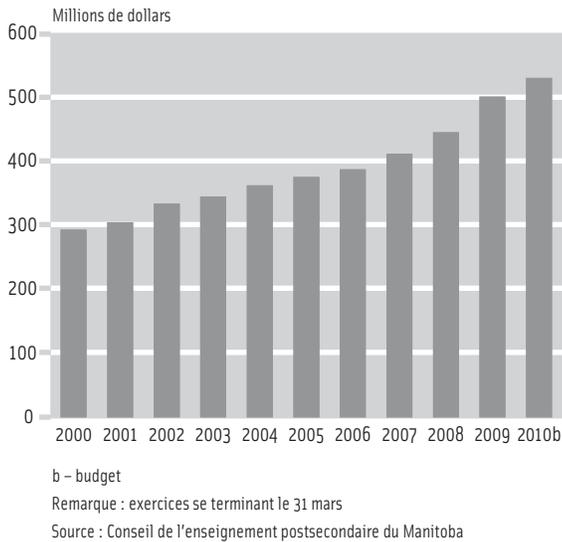
Les possibilités d'éducation au Manitoba

Lorsque des gouvernements précédents ont dû faire face à une période d'incertitude économique, leur choix a été de restreindre des services importants. Ce choix a entraîné une réduction du nombre d'étudiants en médecine et en sciences infirmières, une baisse des inscriptions dans les collèges et les universités, un ralentissement du financement destiné à l'innovation et à la formation, et une hausse élevée des frais de scolarité.

Notre gouvernement compte faire en sorte que nous devenions plus forts que jamais. Nous savons que nous devons continuer à investir pour faire progresser notre province et stimuler notre économie avec compétence et imagination.

L'éducation et la formation professionnelle sont la pierre angulaire de notre économie. Pour continuer à progresser et à bâtir l'avenir de notre province, nous continuerons à investir dans notre plus importante ressource : la population du Manitoba.

Subventions de fonctionnement de base pour les universités et les collèges et investissements stratégiques dans les programmes



Monsieur le Président, nous investissons dans les compétences d'aujourd'hui pour bâtir l'innovation de demain.

Cette année, nous avons consacré d'importantes sommes à nos écoles publiques, en augmentant de 53 millions de dollars, soit une hausse de 5,25 %, les investissements affectés au fonctionnement, et en veillant à ce que chacune des divisions scolaires du Manitoba bénéficie d'un appui financier accru.

Par ailleurs, nous avons maintenu l'incitatif fiscal qui encourage les divisions à ne pas augmenter l'impôt foncier tout en continuant de mettre l'accent sur les besoins des élèves et des parents.

Nos établissements d'enseignement postsecondaire offrent un cadre d'apprentissage stimulant et dynamique. Nous mettons l'accent sur les programmes et les services afin que la population ait accès à une éducation de qualité et à des possibilités de formation professionnelle.

Monsieur le Président, nous augmentons les subventions de fonctionnement de base et les

investissements stratégiques dans les programmes, ce qui représente une augmentation totale de 6 % pour nos collèges et nos universités.

Au cours des dix dernières années, nous avons adopté des mesures afin de former un plus grand nombre de fournisseurs de soins de santé au Manitoba, ce qui a permis au secteur de la santé de demeurer dynamique.

Nous avons fait passer de 70 à 110 le nombre de places en faculté de médecine et nous avons amélioré l'accès des étudiants des régions rurales à ces études. Monsieur le Président, cette année, davantage d'étudiants en médecine restent au Manitoba pour y suivre leur formation en résidence. Nous avons aussi créé, à l'Université du Manitoba, un programme de maîtrise unique en son genre visant à former des auxiliaires médicaux.

Nous maintenons notre appui aux étudiants autochtones en médecine en doublant le montant affecté aux bourses, afin d'assurer des fonds pour les étudiants de première et deuxième années.

Monsieur le Président, le Budget 2009 offrira également de nouvelles possibilités de formation en sciences infirmières au Manitoba, plus précisément à l'Université du Manitoba, à l'Université de Brandon et au Collège universitaire du Nord.

Tous les résidents du Manitoba devraient avoir la possibilité de fréquenter un collège ou une université. Nous augmenterons le financement du Fonds des perspectives d'avenir afin d'encourager les élèves défavorisés à ne pas quitter l'école et à envisager des études postsecondaires. Cet investissement favorisera le développement de programmes axés sur les jeunes qui ont fait la preuve de leur succès, tel Career Trek, tout en appuyant de nouvelles initiatives.

Notre remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité continue d'encourager les diplômés à faire carrière au Manitoba, en leur permettant de

recupérer 60 % de leurs frais de scolarité admissibles, jusqu'à un maximum de 25 000 dollars.

Pour appuyer les étudiants du Manitoba et pérenniser l'accès à une éducation abordable, nous augmentons le financement du Fonds de bourses du Manitoba.

Nous nous attendons à recevoir dans les dix prochains jours le rapport Levin sur les frais de scolarité et l'accessibilité. Nous continuerons à consulter le public et les autres parties intéressées et à travailler avec eux, pour que les jeunes du Manitoba et leurs familles puissent toujours accéder à une éducation abordable de qualité supérieure.

Nous avons déjà pris l'engagement de mettre sur pied de nouvelles occasions de formation professionnelle pour aider les travailleurs des collectivités du Nord à s'adapter aux difficultés économiques actuelles. Avec l'aide du gouvernement fédéral, le Manitoba élargira la gamme des possibilités de formation professionnelle pour les particuliers, spécialement ceux qui subissent les contrecoups des changements dans le marché du travail.

Le Budget 2009 reflète l'augmentation du financement provenant du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail et de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail, afin d'appuyer la formation professionnelle des Manitobains et Manitobaines frappés par le ralentissement économique et qui doivent acquérir de nouvelles compétences.

Le Budget 2009 comprend également plus de fonds pour la création et le développement de divers programmes – y compris des programmes d'alphabétisation – dans les centres d'apprentissage pour adultes à l'échelle de la province.

Nous accroissons l'investissement dans les programmes d'apprentissage pour que l'industrie puisse disposer de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la croissance des entreprises et à la

création de nouvelles perspectives pour les jeunes du Manitoba.

Monsieur le Président, dans le cadre du Budget 2009

- nous subventionnerons des places additionnelles de formation en apprentissage;
- nous mettrons en place un programme de bourses à l'intention des élèves en apprentissage et des futurs apprentis qui manquent de moyens financiers;
- nous créerons une incitation financière pour encourager les jeunes à faire carrière dans un métier spécialisé après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

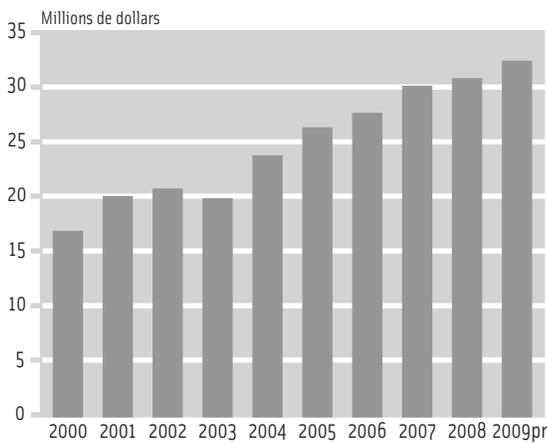
Le Budget 2009 renouvelle notre appui à l'Initiative de compétences essentielles du Nord, qui aide les chômeurs et les personnes sous-employées à perfectionner leurs compétences afin de pouvoir accéder à des programmes d'apprentissage et à progresser dans leur carrière. Cette initiative contribue à éviter une pénurie de main-d'œuvre et de personnel qualifié qui risquerait de limiter la croissance économique dans le Nord.

Les travailleurs autochtones représentent une proportion croissante de la population manitobaine. Nous sommes résolus à travailler en collaboration avec nos partenaires – les chefs de file des Premières nations et les leaders métis, les collectivités autochtones, le secteur privé, le gouvernement fédéral, et les autres provinces et territoires – afin d'assurer aux jeunes Autochtones un avenir stable et stimulant, tout en bâtissant notre main-d'œuvre et en favorisant la croissance de notre économie.

Affaires et innovation

Le Manitoba est ouvert aux marchés du monde entier, et notre population diversifiée nous met en contact avec les régions les plus reculées du globe. Notre secteur des sciences biologiques figure parmi ceux qui connaissent la croissance la plus rapide au

Dépenses en recherche et développement



pr – préliminaire

Remarque : exercices se terminant le 31 mars

Sources : Statistique Canada et Sciences, Technologie, Énergie et Mines Manitoba

Canada. Nous disposons également d'un secteur de la recherche très performant et d'entreprises novatrices qui ne cessent de développer et de commercialiser de nouveaux produits.

En cette période de turbulence, il est extrêmement important que notre gouvernement continue de créer des possibilités dans le domaine des affaires et de l'innovation.

La recherche rend l'innovation possible. C'est grâce à la recherche que nous trouvons de nouvelles solutions à des problèmes récurrents et que nous faisons des découvertes technologiques.

Monsieur le Président, le Budget 2009 met à profit nos investissements dans le domaine du savoir et augmente le financement accordé à l'innovation, afin d'appuyer les initiatives lancées grâce au Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba et de créer des possibilités pour l'avenir.

Depuis la création de ce fonds en 2003, la Province a apporté un soutien au secteur de la recherche et de l'innovation dans les domaines de la santé et de l'agriculture, de la technologie et des applications aérospatiales, des industries des nouveaux médias, et du développement des énergies de remplacement.

Afin d'aider les entreprises manitobaines à sortir de la situation économique actuelle plus fortes qu'auparavant et pour encourager la coopération entre les entreprises et les organismes de recherche, nous offrirons un remboursement du crédit d'impôt pour la recherche et le développement aux corporations qui collaborent avec des instituts de recherche au Manitoba dans le domaine des nouvelles technologies. Le Manitoba est la province ayant le crédit d'impôt pour la recherche et le développement le plus élevé du pays, avec un taux de 20 %.

En janvier, nous avons signé une nouvelle Entente de partenariat économique Canada-Manitoba, un accord quadriennal qui vise à soutenir la concurrence dans la province. En vertu de cette entente, chaque gouvernement investira 25 millions de dollars pour financer des projets qui favorisent le développement régional durable, ce qui assurera une plus grande diversification de notre économie.

Ce financement appuiera des projets ayant connu du succès comme l'Initiative de fabrication avancée, qui a pour but d'inciter les industries à réduire le gaspillage et à mettre en œuvre des principes de production optimisée afin d'accroître leur productivité et de mieux faire face aux circonstances financières difficiles.

Le conseil consultatif économique du premier ministre réunit des représentants du monde des affaires et du secteur de la main-d'œuvre, ainsi que des chefs de file autochtones, universitaires et communautaires, pour donner des conseils sur les plus grands enjeux économiques. Leur leadership et leurs conseils précieux à l'égard de projets tels que CentrePort Canada nous aident à prendre les meilleures décisions possibles pour l'économie du Manitoba.

Nouvellement créé, le Conseil manitobain de l'innovation a déjà commencé son travail qui consiste à établir des relations plus étroites entre les secteurs des affaires, de la recherche et de l'investissement,

et à amener le développement d'une culture de l'innovation plus solide au Manitoba.

Les entreprises peuvent réaliser des économies en cherchant à optimiser l'utilisation de leurs ressources. L'organisme Manitoba vert et Hydro-Manitoba lanceront le nouveau programme des entreprises Éconergiques pour aider les petites entreprises à économiser de l'énergie et de l'argent grâce à des améliorations de l'efficacité énergétique.

Nous prenons des mesures pour appuyer les petites entreprises et leur offrir un accès à la fois meilleur et plus rapide aux services et au crédit qui les aideront à croître en cette période de turbulence économique.

Le programme Lancement d'entreprises offre des garanties d'emprunt pour aider les entrepreneurs à créer des entreprises et des emplois au Manitoba. Pour accroître le nombre de possibilités, nous avons fait passer la garantie d'emprunt maximale de 20 000 \$ à 30 000 \$.

Nous élargissons l'utilisation du financement fiscal afin d'appuyer les initiatives de revitalisation et de renouvellement axées sur des projets qui stimuleront de façon importante le développement économique et la revitalisation des communautés.

Le Programme d'encouragement de l'entreprise au Manitoba offre des prêts aux entreprises qui veulent créer ou conserver des emplois en accroissant ou en améliorant leurs activités au Manitoba.

New Flyer Industries n'est qu'un exemple d'une société qui a utilisé ce programme pour faire fructifier ses activités et obtenir un franc succès.

Monsieur le Président, nous triplons la valeur des prêts offerts dans le cadre de ce programme pour que les entreprises aient accès au crédit dont elles ont besoin pour mener à bien leurs activités.

Nous prenons aussi des mesures tangibles pour protéger les travailleurs du Manitoba. Le Budget 2009 consacre des fonds à l'application de nouvelles dispositions législatives qui amélioreront le niveau

de protection des travailleurs étrangers désirant vivre et travailler dans la province. Il s'agit d'une première au Canada.

Nous ajouterons également des ressources afin d'améliorer la sécurité et l'hygiène du travail pour que les travailleurs manitobains puissent travailler en toute sécurité.

La viabilité continue de l'industrie minière est également nécessaire pour assurer la stabilité de notre économie provinciale.

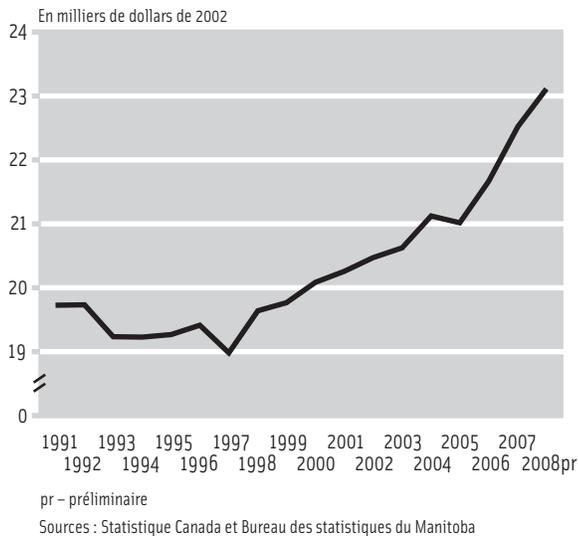
Monsieur le Président, nous présentons une réduction des taux d'imposition de l'industrie minière afin de stimuler l'investissement dans ce secteur. À partir du 1^{er} juillet de cette année, les taux seront réduits à 10, 15 et 17 %, selon le revenu imposable.

Nous encourageons une plus grande exploration minière en doublant le crédit d'impôt offert à cet effet, crédit qui passera de 10 à 20 % le 1^{er} avril 2009, puis à 30 % le 1^{er} avril 2010. Nous prolongeons aussi de trois ans le crédit d'impôt relatif à l'exploration minière.

L'Initiative d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du Manitoba, le premier programme provincial complet de ce genre au Canada, a permis d'augmenter de 28 % le nombre d'entreprises autochtones offrant des biens et des services. Grâce à cette initiative, recommandée par le Conseil consultatif économique du premier ministre, plus d'entreprises autochtones ont maintenant une relation d'affaires avec le gouvernement.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'existence de liens solides avec le milieu des affaires et le milieu syndical du Manitoba. Nous continuerons de les consulter afin de s'assurer que l'économie du Manitoba demeure dynamique et concurrentielle.

Revenu disponible réel par habitant au Manitoba, de 1991 à 2008pr



Un cadre budgétaire équilibré

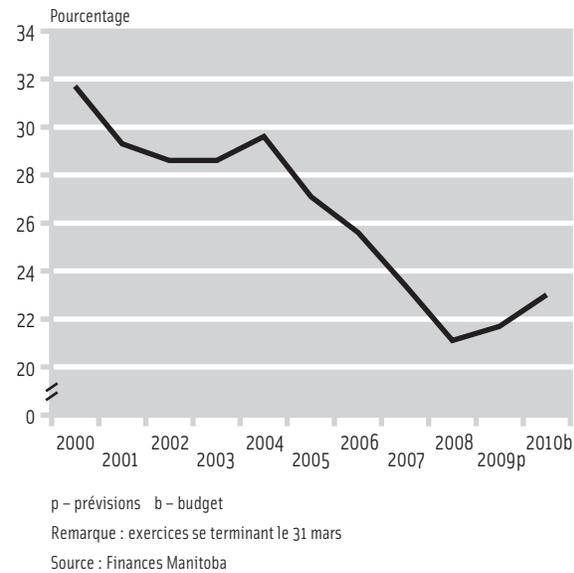
Monsieur le Président, le Budget de 2009 est équilibré, il prévoit des recettes nettes de 48 millions de dollars et comprend une augmentation de 1,8 % des dépenses figurant au budget sommaire.

Notre budget sommaire regroupe les opérations fondamentales du gouvernement, les sociétés d'État, les autres entités comptables et nos obligations découlant des régimes de retraite.

Le revenu personnel disponible par habitant au Manitoba, en tenant compte de l'inflation, a augmenté de 6,7 % ces deux dernières années. En 2009, la croissance du revenu réel au Manitoba devrait dépasser celle du Canada, pour la troisième année consécutive. On prévoit que les revenus réels augmenteront de 1 % au Manitoba, alors que leur croissance devrait être pratiquement nulle au Canada.

Nous avons diminué le rapport entre la dette nette et le PIB de plus de 25 % depuis 1999. Cette année, compte tenu de la portée de nos investissements destinés à stimuler l'économie, nous nous attendons

Rapport entre la dette nette et le PIB du Manitoba



à une hausse de ce rapport, qui restera cependant inférieur de plus de 25 % à celui de 1999.

Le Manitoba a réduit de 55 % le coût du service de la dette, le faisant passer de 13,2 cents par dollar de recettes en 1999-2000 à six cents en 2009-2010.

Nos sociétés d'État ont bénéficié de semblables améliorations. Par exemple, on prévoit que le ratio capitaux empruntés/capitaux propres d'Hydro-Manitoba sera de 75:25 l'année prochaine, comparativement à 86:14 en 1997-1998.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons mis en place des mesures précises afin d'assurer une gestion financière saine. Notre gouvernement a continué de rembourser la dette tout en veillant à amortir les coûts des investissements en immobilisations relatifs à ses opérations fondamentales et à tenir pleinement compte de ceux-ci dans les budgets annuels.

À partir du 1^{er} avril 1961, la Province avait cessé de verser la part de l'employeur des cotisations pour la période de service de ses employés. Cela a mené à une obligation accumulée et non capitalisée de

Le Manitoba toujours abordable

Le Manitoba bénéficie d'une population diversifiée dotée d'un grand esprit communautaire, d'une scène culturelle active, d'innombrables possibilités récréatives et d'un environnement économique stable, ce qui en fait un endroit attrayant où vivre.

Nous nous sommes engagés à ce que le Manitoba demeure un tel endroit merveilleux où vivre. La Société d'assurance publique du Manitoba offre des taux d'assurance automobile parmi les plus bas au pays. Nos tarifs d'électricité sont parmi les plus bas en Amérique du Nord, les tarifs de gaz naturels ont diminué et nos coûts de logement sont parmi les plus abordables au Canada.

Nous avons également réduit le fardeau fiscal de nos contribuables grâce à un certain nombre d'initiatives dont :

- l'élimination de la taxe résidentielle d'aide à l'éducation;
- l'augmentation du crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation qui est passé de 250 dollars en 1999 à 650 dollars en 2009;
- l'augmentation du remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles qui passe à 75 pour cent en 2009.

Tous ces facteurs aident à garder notre coût de la vie parmi les plus bas au pays.

De plus, une étude récente menée par la société KPMG International confirme la compétitivité de notre milieu commercial. Dans cette étude, on note que le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices des sociétés à Winnipeg est le plus bas parmi 81 villes d'Amérique du Nord, sauf deux. En outre, il est plus bas que dans 58 des 59 villes américaines faisant partie de l'enquête de KPMG.

Depuis 1999, le gouvernement a multiplié les efforts pour offrir un environnement concurrentiel :

- l'impôt sur les bénéfices des sociétés a été réduit de près de 30 pour cent;
- le crédit d'impôt à l'investissement manufacturier est maintenant remboursable à 70 pour cent;
- nous avons annoncé l'élimination de l'impôt sur le capital des corporations et de l'impôt des petites entreprises;
- un certain nombre de crédits d'impôts sélectifs ont été mis en place pour faciliter l'enseignement coopératif et l'apprentissage, la fabrication et l'utilisation d'équipement d'énergie verte, les investissements providentiels et les investissements communautaires, entre autres.

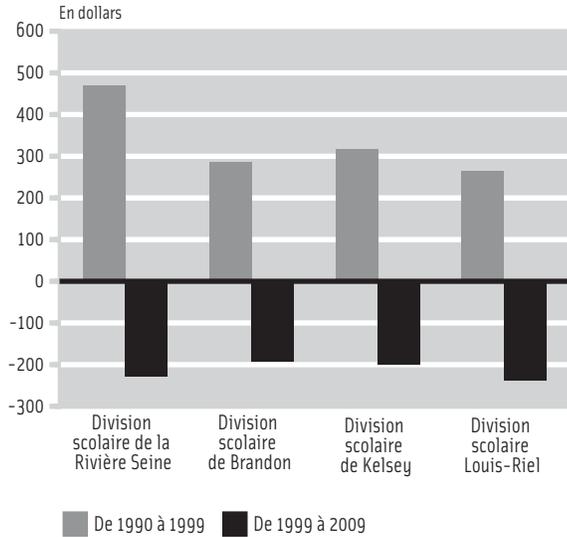
presque trois milliards de dollars en 1999-2000 et qui aurait atteint 8,5 milliards de dollars d'ici 2035.

En 2002, notre gouvernement a commencé à payer ces coûts pour les nouveaux employés. Nous sommes fiers de confirmer que nous assumons aujourd'hui nos obligations relatives au financement sain des régimes de retraite. Monsieur le Président, nous versons maintenant la part de l'employeur des cotisations

pour le service courant de tous les fonctionnaires et enseignants de la province.

Le respect de l'obligation découlant des régimes de retraite est une façon d'appuyer les travailleurs et leurs familles en garantissant l'accès futur aux fonds de retraite.

Modification de l'impôt foncier total en matière d'éducation pour une maison évaluée à 125 000 \$ en 2009



Source : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

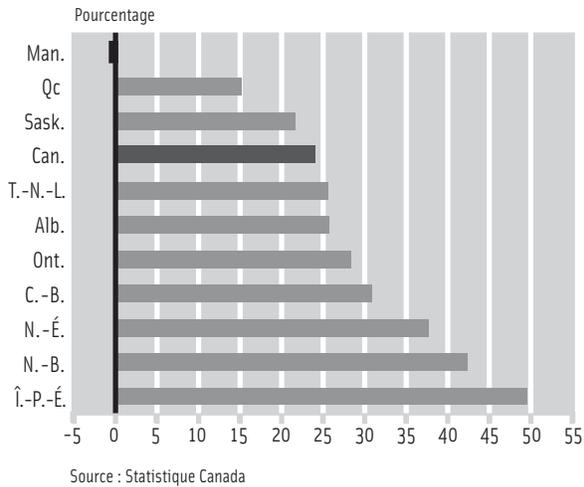
Nous allons aussi consulter tous les membres de l'Assemblée législative quant à la possibilité d'affecter les augmentations salariales prévues à l'obligation découlant de leur régime de retraite.

Il nous incombe de faire les meilleurs choix possibles pour assurer à notre province un avenir prospère. Le compte de stabilisation des revenus agit comme un coussin amortisseur et permet la continuité des programmes des opérations fondamentales du gouvernement quand des circonstances exceptionnelles se présentent.

Nous avons donc pris la décision d'utiliser 110 millions de dollars du compte de stabilisation des revenus pour nous assurer de pouvoir maintenir les programmes et services essentiels.

Nous pouvons ainsi continuer d'appuyer les Manitobains et Manitobaines, leurs familles et leurs collectivités, tout en garantissant la stabilité et en offrant de nouvelles possibilités en cette période de défis économiques.

Modification de l'impôt foncier par province, de 2000 à 2008



Source : Statistique Canada

Nous demeurons fermes dans notre engagement de fournir les services essentiels tout en réduisant notre dette. Nous devons cependant le faire de façon responsable, en tenant compte de l'environnement économique actuel et, par conséquent, en modérant certains de nos engagements et en ne mettant en place que les initiatives qui sont viables dans un cadre budgétaire équilibré.

La plupart des provinces et territoires du Canada auront recours au déficit cette année pour stimuler leur économie. Au Manitoba, la stimulation économique sera en partie financée grâce à la réduction du remboursement de la dette, dans le cadre des dispositions législatives sur l'équilibre budgétaire.

Pour équilibrer ces besoins, le gouvernement apportera des modifications aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire. Ces modifications assoupliront les règles de remboursement de la dette.

Nous avons néanmoins prévu 20 millions de dollars en 2009-2010 pour continuer le remboursement de notre dette ainsi que la réduction de l'obligation découlant des régimes de retraite. Nous anticipons

Perspectives du Budget sommaire

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	<u>Prévisions</u>	<u>Budget</u>	<u>Projections</u>
		(Millions de dollars)	
RECETTES			
Opérations fondamentales du gouvernement ¹	10 113	10 134	10 409
Recettes nettes des entreprises publiques			
Société des alcools du Manitoba	227	236	244
Corporation manitobaine des loteries	303	312	321
Hydro-Manitoba	314	265	184
Commission des accidents du travail	(32)	1	4
Société d'assurance publique du Manitoba	0	2	2
Sous-total	<u>812</u>	<u>816</u>	<u>755</u>
Moins : Retraitements de consolidation	(530)	(548)	(565)
Contribution nette des entreprises publiques	282	268	190
Autres entités comptables	2 384	2 327	2 376
RECETTES TOTALES	<u>12 779</u>	<u>12 729</u>	<u>12 975</u>
DÉPENSES			
Programmes et services relatifs aux opérations fondamentales du gouvernement	10 091	10 222	10 428
Autres entités comptables	2 364	2 459	2 513
DÉPENSES TOTALES	<u>12 455</u>	<u>12 681</u>	<u>12 941</u>
Retraitement	(8)		
RECETTES NETTES SOMMAIRES	<u>316</u>	<u>48</u>	<u>34</u>
 Solde conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire	 424	 342	 244

Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

Remarques:

¹ Les recettes des opérations fondamentales du gouvernement comprennent les recettes nettes de la Corporation manitobaine des loteries et de la Société des alcools du Manitoba. Ces recettes sont éliminées dans la partie « retraitements de consolidation ».

* Les projections de recettes et de dépenses pour les entreprises publiques et les autres entités comptables sont établies à partir des renseignements fournis par les entités.

Les projections financières au-delà de 2010-2011 sont très difficiles à établir en raison de l'instabilité actuelle en ce qui concerne les perspectives économiques nationales et mondiales. Par conséquent, le Budget 2009 ne contient pas de projections financières au-delà du 31 mars 2011.

effectuer un versement qui sera au minimum d'un montant semblable l'année prochaine.

Le solde que nous comptons affecter au remboursement de la dette servira à améliorer l'infrastructure, à stimuler l'économie et à créer des emplois.

Monsieur le Président, notre bilan est très positif : nous avons réduit les taxes et impôts des entreprises et des familles du Manitoba, tout en équilibrant les budgets, en réduisant la dette et l'obligation découlant des régimes de retraite, et en augmentant l'appui aux services clés, depuis le logement social jusqu'aux soins de santé.

Le Manitoba est l'une des provinces les plus abordables du pays, grâce à un coût de la vie raisonnable et une qualité de vie élevée. Nous avons réduit les taxes et impôts des particuliers afin de veiller à ce que le Manitoba conserve ce caractère abordable.

Monsieur le Président, malgré la conjoncture difficile, le Budget 2009 réduit les taxes et impôts. Nous respectons tous les engagements fiscaux prévus pour 2009 dans les budgets précédents. Nous offrons également des économies d'impôt pour aider les familles à conserver leur pouvoir d'achat et les entreprises à demeurer financièrement stables.

En 2009, les Manitobaines et Manitobains réalisent 30 millions de dollars d'économies d'impôt sur le revenu grâce à des changements annoncés il y a un an, notamment la modification de taux et de fourchettes d'imposition, l'amélioration et la création de crédits d'impôt, et l'instauration de comptes d'épargne libres d'impôt provincial et fédéral sur le revenu.

Depuis l'an 2000, le gouvernement du Manitoba a allégé considérablement les taxes et impôts du propriétaire foncier moyen. Selon Statistique Canada, les impôts fonciers sont demeurés fixes au Manitoba, alors qu'ils ont augmenté de 24 % en moyenne dans d'autres provinces.

Nous continuons d'agir en ce qui concerne les impôts fonciers, à un rythme adapté à notre situation économique actuelle. Cette année, nous porterons à 650 \$ le crédit d'impôt foncier de base en matière d'éducation. Dans les années à venir, nous l'augmenterons davantage afin de respecter notre engagement de le faire passer à 700 dollars.

Nous augmentons également à 75 % le remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles.

Les petites et moyennes entreprises emploient des milliers de Manitobains et Manitobaines. Elles représentent une grande partie de l'esprit d'entreprise et de la vitalité de notre économie. Pour que ces entreprises demeurent saines et continuent de croître, nous avons réduit le taux d'imposition des petites entreprises en le ramenant de 8 % en 1999 à seulement 1 % aujourd'hui.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que nous allons devenir la première province à éliminer définitivement l'impôt sur le revenu des petites entreprises. À compter du 1^{er} décembre 2010, les compagnies admissibles au taux d'imposition des petites entreprises ne paieront aucun impôt sur leur revenu admissible, jusqu'à 400 000 dollars. En conséquence, le contexte fiscal du Manitoba sera l'un des plus favorables aux petites entreprises en Amérique du Nord.

Nous restons déterminés à réduire deux impôts touchant les entreprises, comme nous l'avions annoncé précédemment : nous allons ramener le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés à 12 % le 1^{er} juillet prochain, et nous allons continuer de réduire progressivement l'impôt général sur le capital des corporations, qui sera complètement éliminé d'ici la fin de l'année 2010.

Dans le contexte économique actuel, il est plus important que jamais d'offrir des mesures incitatives à l'investissement, à l'innovation et au perfectionnement professionnel.

Pour ce faire, nous allons :

- doubler le financement du crédit d'impôt pour placement dans une entreprise communautaire, ce qui mettra 17 millions de dollars de plus en capital d'investissement à la disposition des petites et moyennes entreprises;
- doubler la valeur des actions qu'une entreprise peut demander à émettre en vertu du crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités, permettant ainsi aux entreprises d'avoir un plus grand accès à des capitaux;
- élargir les crédits d'impôt pour l'apprentissage afin d'inclure les apprentis de niveau avancé;
- prolonger le crédit d'impôt pour l'enseignement coopératif et l'apprentissage, le plus complet du pays;
- modifier les taxes et impôts touchant les entreprises, en parallèle avec ce que le gouvernement fédéral a annoncé dans son Budget de 2009, y compris l'augmentation des taux d'amortissement des machines et du matériel de fabrication ainsi que des systèmes informatiques.

Nous sommes fiers de notre bilan et nous sommes conscients des défis que tous les Manitobains et toutes les Manitobaines doivent relever dans l'environnement économique actuel. Conformément à notre plan pour continuer à aller de l'avant, nous poursuivrons le dialogue avec les gens d'affaires afin d'examiner des approches raisonnables et justes en ce qui concerne l'imposition des entreprises.

- La majorité des soignants primaires au Manitoba sont des femmes. Celles et ceux qui prennent soin de membres de leur famille ou d'autres personnes peuvent être admissibles au crédit d'impôt pour soignant primaire. Nous apportons des modifications afin de faciliter l'accès des aidants naturels de personnes handicapées à ce crédit d'impôt.

- Nous allons aussi lancer des initiatives fiscales axées sur la santé de la population et sur celle de l'environnement.

Ces initiatives consisteront notamment à :

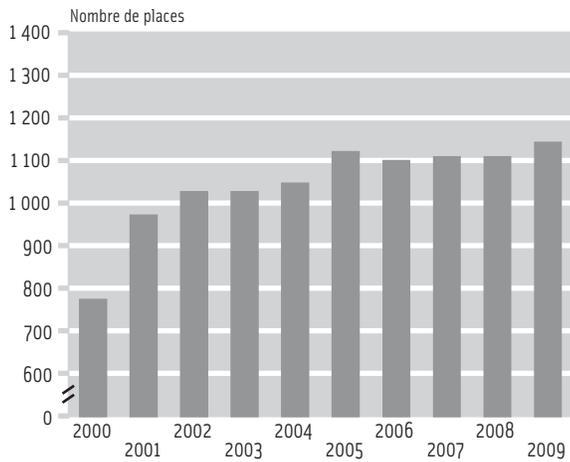
- augmenter d'un cent par cigarette le taux de la taxe sur le tabac, qui passera à 18,5 cents ce soir à minuit;
- amplifier le crédit d'impôt pour l'équipement d'énergie verte afin d'y ajouter les systèmes thermosolaires en plus des systèmes géothermiques;
- doubler le crédit d'impôt de base destiné aux producteurs agricoles qui prennent des mesures afin de protéger les rives d'un cours d'eau ou d'un lac, dans le cadre du crédit d'impôt sur les biens-fonds riverains, à partir de 2009;
- rendre permanente l'exemption de la taxe sur les ventes au détail applicable aux revêtements de lagunes et aux cuves à déjection afin d'aider les éleveurs de bétail à assumer leurs responsabilités environnementales;
- prolonger jusqu'à la fin de 2011 le crédit d'impôt pour la lutte contre l'émission d'odeurs.

Afin d'encourager le recyclage, le gouvernement mettra en place une redevance d'aide au recyclage et à la réduction des déchets applicable aux décharges contrôlées de classe 1, à compter de 2009. Les recettes seront remises en partie aux municipalités en fonction de la quantité de déchets recyclés. Par exemple, la Ville de Winnipeg peut s'attendre à recevoir jusqu'à deux millions de dollars par an. Le gouvernement utilisera aussi les fonds pour étendre le recyclage des déchets électroniques et des matières dangereuses à toute la province.

Mettre l'accent sur les services essentiels

Le Manitoba ne sera pas à l'abri des défis posés par le ralentissement mondial de l'économie. Les services que nous fournissons doivent profiter à la province dans son ensemble, et il nous faut établir

Places – formation en sciences infirmières au Manitoba



Remarque : exercices se terminant le 31 mars
 Source : Conseil de l'enseignement postsecondaire

un équilibre prudent entre les besoins actuels du Manitoba et ses besoins futurs.

Notre gouvernement a entendu les préoccupations exprimées par la population manitobaine.

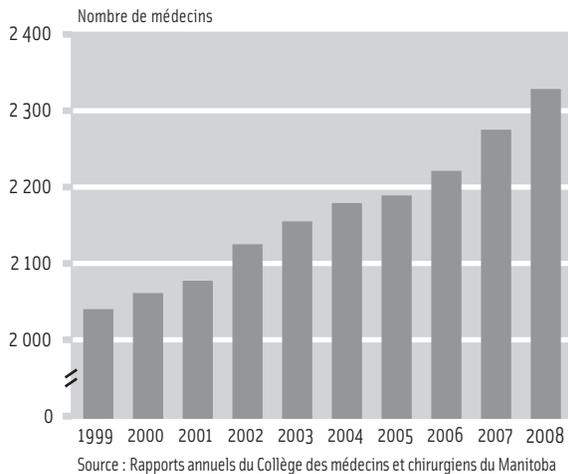
Investir dans les éléments de base – la santé, les familles, les collectivités et l'environnement – nous permettra de répondre aux besoins actuels des Manitobains et des Manitobaines et d'apporter davantage de stabilité à notre économie, tout en consolidant les perspectives de croissance économique du Manitoba au cours des prochaines années.

Amélioration des soins de santé

Les soins de santé demeurent une des grandes priorités de ce gouvernement. Nous continuerons à effectuer des investissements stratégiques et à maintenir la qualité des soins pour les Manitobaines et les Manitobains, en nous appuyant sur nos réalisations des dix dernières années.

Le personnel de première ligne assure l'efficacité de notre système de soins de santé, et c'est pourquoi nous avons effectué des investissements stratégiques

Médecins au Manitoba



Source : Rapports annuels du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba

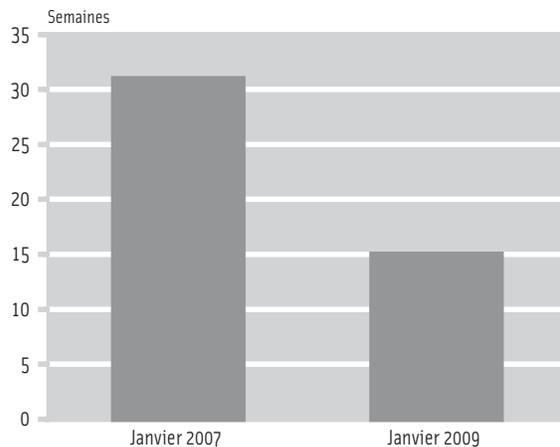
dans les ressources humaines de la santé. Monsieur le Président, le nombre d'infirmiers et infirmières et de médecins a augmenté de façon spectaculaire. Il y a aujourd'hui plus de 1 800 infirmières et infirmiers et 288 médecins de plus qu'en 1999 pour répondre aux besoins des résidents de l'ensemble de la province.

Le Budget 2009 prévoit des investissements pour poursuivre ce travail, y compris dans les initiatives fructueuses de recrutement et de maintien en poste des médecins, surtout dans les régions rurales et du nord du Manitoba, et dans le soutien à la formation du personnel infirmier de soins intensifs en pratique avancée.

Les fonds accordés dans le Budget 2009 permettront d'accroître le programme de formation des sages-femmes, un programme de baccalauréat qui connaît du succès, en l'offrant aux étudiants du sud du Manitoba.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, le Manitoba offre le régime d'assurance-médicaments le plus complet au Canada : il couvre 53 % des dépenses de médicaments sur ordonnance de la population manitobaine. Depuis 1999, nous avons ajouté plus de 2 000 médicaments au Régime d'assurance-médicaments et la prestation moyenne

Délais d'attente pour les opérations de la hanche et du genou au Manitoba, 2007 et 2009



Source : Santé et Vie saine Manitoba

versée est passée de 1 211 dollars en 1998-1999 à 2 542 dollars en 2008-2009.

Le prix des médicaments ne cesse de monter, et il devient difficile de maintenir une bonne couverture sans ajuster les coûts. Depuis 1999, les coûts du Régime ont augmenté de plus de 220 %. En raison de cette augmentation, on prévoit que les dépenses provinciales en médicaments atteindront 282 millions de dollars en 2009-2010.

Nous restons déterminés à faire en sorte que le Régime d'assurance-médicaments offre une couverture avantageuse tout en gardant des franchises raisonnables. Nous apportons donc des changements au Régime afin de réduire les effets de l'augmentation du revenu sur les franchises : de ce fait, plus de 70 % des personnes admissibles payeront moins de 5 dollars de plus par mois.

Nous apportons des améliorations aux soins d'urgence au Manitoba. Le Budget 2009 prévoit des fonds pour l'embauche de personnel supplémentaire dans les salles d'urgence et l'ajout de véhicules à notre parc provincial d'ambulances.

Le Manitoba a acquis une réputation de chef de file pour ce qui est de la réduction des délais d'attente. Des investissements importants à cet

égard ont produit des résultats concrets pour les Manitobaines et Manitobains. À titre d'exemple, le temps d'attente médian pour les opérations de la hanche et du genou était de 31 semaines en janvier 2007. Monsieur le Président, en janvier 2009, il était passé à 15 semaines.

Nous continuons à investir dans des programmes innovateurs pour améliorer l'accès des patients aux soins de santé.

Le Budget 2009 alloue des fonds à l'élargissement d'une initiative qui a fait ses preuves, Accès avancé, pour aider les cliniques à réduire les délais d'attente en actualisant l'ordonnancement de leurs activités afin que les patients puissent voir leur médecin en temps opportun.

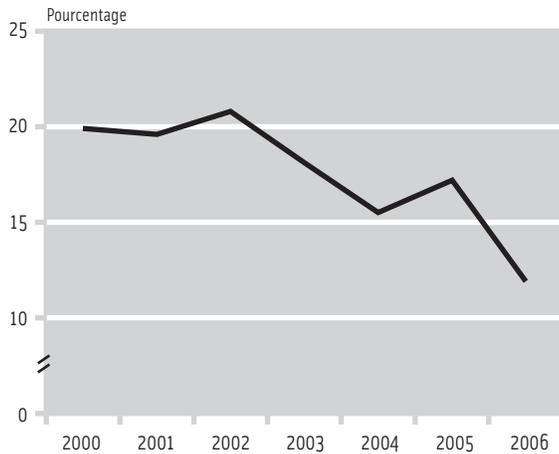
Nous consacrons également des fonds à l'appui des personnes atteintes de lésions cérébrales acquises, notamment en aménageant de nouveaux locaux au Centre de santé mentale de Selkirk.

Le Budget 2009 engage de nouveaux fonds dans les immobilisations des secteurs de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances. Nous poursuivons l'expansion du centre Magnus, un établissement de Winnipeg qui regroupe plusieurs organismes et qui fournira sous un même toit une gamme complète de services.

Les Manitobaines et Manitobains ont aussi besoin d'être informés sur les options dont ils disposent pour réduire leurs risques de maladies et profiter d'une vie saine. Nous mènerons des activités de sensibilisation au dépistage et à la prévention des maladies chroniques, telles le diabète, le cancer et les accidents cérébrovasculaires.

Nous continuerons à travailler avec les collectivités et les chefs autochtones pour améliorer l'accès aux services dans le domaine des soins primaires, des soins actifs et des programmes favorisant un mode de vie sain.

Pourcentage d'enfants de familles à faible revenu au Manitoba



Remarque : données fondées sur la mesure du panier de consommation
Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Appui aux familles

Une province forte et prospère doit travailler pour le bien de tous ses habitants. Les investissements dans l'éducation et la formation, le développement économique et la création d'emplois permettent non seulement de bâtir l'économie, mais aussi d'appuyer les initiatives de réduction de la pauvreté et d'améliorer le bien-être de la population manitobaine.

Depuis 1999, nous avons mis en place un certain nombre de mesures pour appuyer les familles manitobaines et réduire la pauvreté. Les augmentations du crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation ont allégé le fardeau fiscal des personnes ayant un faible revenu, en particulier celui des femmes. Les hausses du salaire minimum ont augmenté le pouvoir d'achat des plus de 28 000 personnes payées au salaire minimum et de leur famille.

Nos investissements dans le secteur des logements sociaux et le Programme d'allocations-logement du Manitoba ont eu également un effet important dans la vie des Manitobains et Manitobaines dans le besoin, y compris les femmes à faible revenu.

À l'heure actuelle, le Manitoba a 40 % de moins d'enfants qui vivent dans la pauvreté qu'en 1999, mais il reste du travail à faire. Nous devons créer les conditions qui permettent à tous les habitants d'avoir la possibilité de réussir, quel que soit leur niveau de revenu.

Nous créerons un nouveau programme, nommé Rebondir, dans le but d'offrir des possibilités de formation et d'emploi qui favoriseront l'acquisition des compétences et réduiront la nécessité de recevoir des prestations d'aide au revenu.

Nous sommes fiers d'annoncer aujourd'hui d'autres améliorations au Programme d'allocations-logement du Manitoba, notamment la hausse du revenu admissible donnant droit au Programme et un soutien additionnel pour certains Manitobains et Manitobaines qui reçoivent des prestations d'aide à l'emploi et au revenu.

Grâce à l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, le gouvernement provincial coordonne des projets visant à promouvoir une bonne nutrition et à faciliter l'accès aux aliments sains. Notre gouvernement prendra également d'autres mesures pour renforcer la sécurité alimentaire afin que la population manitobaine ait accès à des aliments sains et nutritifs.

En outre, nous accordons une aide financière additionnelle à Siloam Mission et au refuge pour les sans-abri de Thompson dans le but d'appuyer la prestation de leurs services.

Tous les enfants méritent d'avoir la possibilité de s'épanouir. Dans le cadre de « Changements pour les enfants », un plan d'action sur plusieurs années qui renforcera le système manitobain de protection de l'enfance, nous continuons à donner suite aux recommandations concernant la protection des enfants de la province. Nous fournissons un soutien financier accru pour les enfants pris en charge et nous embauchons plus de travailleurs dans le but de

mettre l'accent sur la prévention et la protection et d'améliorer le système de gestion des cas.

Le Budget 2009 prévoit également des fonds pour :

- continuer d'appuyer la Stratégie de prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale;
- favoriser l'expansion des services d'intervention d'urgence dans le domaine de la santé mentale dans les régions de Thompson et d'Entre-les-Lacs, dans le but d'offrir des traitements et des soins intensifs de courte durée aux jeunes dans ces régions;
- mettre en œuvre la deuxième phase de « Tracia's Trust », la stratégie provinciale de lutte contre l'exploitation sexuelle.

Enfants en santé Manitoba recevra des fonds supplémentaires pour des programmes qui aident les enfants et leurs familles.

De nombreuses familles ont besoin de services de garderie de haute qualité. Dans le cadre de notre stratégie visant à créer 6 500 places de garderie subventionnées, nous avons annoncé l'automne dernier 2 350 nouvelles places subventionnées.

Selon des études récentes, les femmes accordent une haute priorité à l'accès à des services de garde d'enfants abordables. Monsieur le Président, la garde d'enfants est encore une fois une priorité dans notre budget, dans lequel on prévoit du financement pour les initiatives suivantes :

- de nouvelles places de garderie et de prématernelle;
- une augmentation de 3 % du salaire du personnel des garderies, en vigueur le 1^{er} juillet;
- des investissements commencés l'exercice précédent et qui visent un nombre record de places dans les programmes de formation;
- la création d'initiatives de recrutement et de maintien des effectifs.

Nous prévoyons aussi des fonds pour la création, dans des écoles, de centres de ressources pour les familles qui permettront à celles-ci de jouer un rôle plus actif dans les écoles et d'en recevoir plus de soutien.

Nous devons continuer d'appuyer les personnes handicapées au Manitoba en veillant à ce qu'elles aient accès aux services nécessaires pour réaliser leur plein potentiel.

Le Budget 2009 accroît l'aide à l'intégration communautaire des personnes ayant une déficience mentale et améliorera l'accès aux services d'analyse comportementale appliquée destinés aux enfants autistes d'âge préscolaire et scolaire.

Bâtir les collectivités du Manitoba

En ce temps d'incertitude économique, il importe de continuer à bâtir nos villes, nos villages et nos municipalités, en tenant compte à la fois de leurs besoins actuels et des investissements qui sont nécessaires pour assurer leur avenir.

Régions urbaines

Les collectivités urbaines du Manitoba sont des centres de développement et de croissance économiques. Au cours de la dernière décennie, elles ont su profiter de possibilités pour les transformer en opportunités de croissance et ainsi s'agrandir.

Le Budget 2009 continue d'appuyer ces collectivités urbaines.

La Ville de Winnipeg recevra plus de 213 millions de dollars à titre de soutien pour des services tels que les transports en commun à prix abordable, l'entretien et la réparation de la voirie, et la sécurité publique. Ce montant représente une augmentation de 10,5 millions de dollars par rapport à 2008.

À la suite de notre examen du financement des services d'ambulance à Winnipeg, la Ville de Winnipeg

recevra un nouveau financement de quatre millions de dollars à cet effet. Les frais couverts par la Ville et les contribuables seront ainsi réduits, grâce à cet accroissement de notre appui en faveur des soins médicaux d'urgence.

Nous avons également augmenté le financement que nous accordons au Main Street Project afin de maintenir les services offerts aux personnes dans le besoin.

Dans le cadre de notre engagement à réduire les effets du changement climatique, nous avons inclus dans le Budget 2009 près de trois millions de dollars de plus en financement de fonctionnement pour le service de transport en commun de Winnipeg.

Pour ce qui est de la revitalisation des quartiers, les meilleures idées viennent directement des collectivités. L'initiative Quartiers vivants! aide les organismes communautaires à rebâtir les quartiers des régions désignées.

Le financement prévu dans le Budget 2009 permet l'expansion de ce programme réussi à sept quartiers du centre-ville de Winnipeg (Daniel McIntyre, St. Matthews, Centennial, Alexander ouest, Portage nord, Dufferin et St. Johns) ainsi qu'à des quartiers de cinq autres centres urbains (Dauphin, Flin Flon, Portage-la-Prairie, Selkirk et Le Pas).

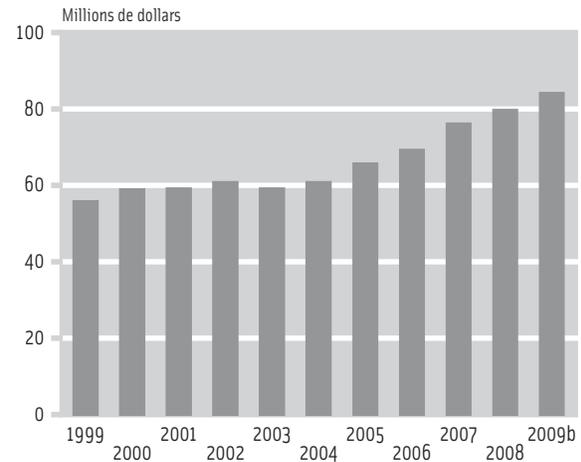
Lorsque de nouveaux arrivants débarquent au Manitoba, il est important de faciliter leur intégration dans la vie économique et sociale de la province.

Le Budget 2009 maintient les mesures d'encouragement à l'immigration et d'aide aux personnes qui souhaitent s'établir au Manitoba. Nos investissements continueront à contribuer à la création d'un cadre accueillant et inclusif dans les collectivités de toute la province.

Régions rurales et du Nord

C'est uniquement par un engagement sérieux et des efforts soutenus qu'une collectivité connaît

Appui provincial aux municipalités du Manitoba



b - budget
 Remarque : les dates indiquent les années civiles
 Source : Affaires intergouvernementales Manitoba

le succès. Monsieur le Président, le Budget 2009 comprend des fonds pour appuyer les collectivités hors de Winnipeg aujourd'hui et pour jeter les bases de leur croissance future.

En 2009, les municipalités et les collectivités du Manitoba recevront 84 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de plus de 4 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Ces fonds sont prévus pour les routes, le transport en commun, la sécurité publique, ainsi que d'autres infrastructures municipales et d'autres priorités en matière de services.

En outre, nous prévoyons un financement accru pour les initiatives de développement économique rural, soit 8,7 % de plus qu'en 2008.

Veiller à la salubrité des aliments est une priorité clé de notre gouvernement. Nous avons présenté de nouvelles mesures législatives l'automne dernier pour renforcer les systèmes d'assurance de la salubrité des aliments à toutes les étapes de la production, c'est-à-dire « de la ferme à l'assiette ».

Le Budget 2009 prévoit donc des fonds pour ce qui suit :

- l'augmentation du nombre d'inspections des établissements de transformation des aliments et de fabrication de produits alimentaires agréés par le gouvernement du Manitoba;
- la mise sur pied de programmes de salubrité alimentaire à la ferme pour les éleveurs de bétail;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une base de données sur la salubrité alimentaire;
- la création d'un plan stratégique de salubrité alimentaire.

Nous investissons dans la transformation agroalimentaire à valeur ajoutée à Brandon et à Neepawa, ce qui permettra de positionner le Manitoba lors des négociations en cours sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine.

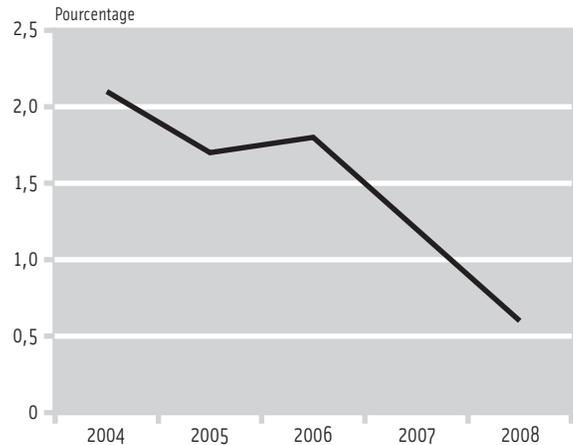
Nous améliorons le Programme d'aide aux entrepreneurs ruraux destiné aux petites entreprises à domicile fonctionnant à temps plein, en le rendant accessible à un plus grand nombre d'entreprises.

Nous continuons d'appuyer les producteurs grâce à nos programmes de gestion des risques de l'entreprise, notamment en augmentant les fonds alloués à notre programme d'Agri-stabilité et en offrant une couverture améliorée pour les cultures fourragères et le soja dans le cadre de notre programme d'Agri-protection.

Nous continuons de collaborer avec les éleveurs de bétail au fur et à mesure qu'ils font des investissements dans des technologies et des systèmes améliorés de gestion des nutriments.

Nous investirons dans des ressources destinées au programme provincial de protection des animaux et nous renforcerons la capacité des laboratoires en ce qui concerne le diagnostic et le traitement des maladies animales, en vue d'aider les éleveurs et de poursuivre l'exportation de bétail et de produits animaux transformés, de grande qualité.

Vols de véhicules



Remarque : les dates indiquent les années civiles. Les données se rapportent aux résidents de Winnipeg et à ceux des banlieues qui y font navette. Un pour cent représente un véhicule sur cent.

Source : Société d'assurance publique du Manitoba

Nous collaborons aussi avec nos partenaires des communautés et organismes autochtones, en visant des initiatives de développement, des projets d'infrastructure locaux et régionaux et de nouvelles occasions de bâtir des collectivités fortes et dynamiques.

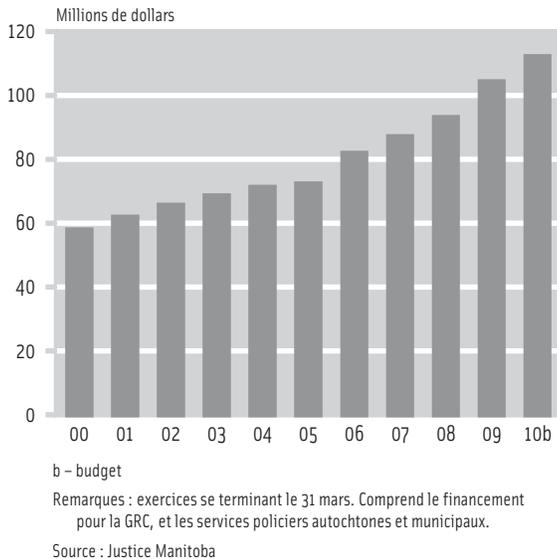
Le Budget 2009 prévoit du soutien pour la formation axée sur la technologie par l'entremise de la société d'aide au développement des collectivités du Nord-Ouest, qui appuie 13 collectivités dans le nord-ouest du Manitoba.

De plus, notre gouvernement établira un centre «Profitons des possibilités de croissance» dans le nord du Manitoba pour appuyer la production d'aliments sains dans cette région.

Nous continuons de collaborer avec la Manitoba Métis Federation afin d'établir un fonds de développement économique pour les Métis et de favoriser d'autres possibilités, notamment dans le domaine de l'éducation.

Le gouvernement continuera d'augmenter la portée de son plan à long terme visant à améliorer la situation du logement dans les collectivités rurales et du Nord

Appui provincial pour les services policiers



afin de permettre aux personnes âgées de trouver des logements dans leur collectivité.

En outre, les personnes âgées de ces collectivités continueront d'avoir accès à des programmes communautaires qui offrent des services de soutien, tels les programmes de repas en groupe qui permettent aux personnes âgées de rester plus longtemps dans leur collectivité.

Renforcer la sécurité

La population doit se sentir en sécurité dans ses foyers et dans ses communautés, au travail et pendant ses loisirs. Nous avons travaillé de concert avec les communautés, les organisations et les groupes de quartiers pour réduire la criminalité.

En fait, Monsieur le Président, les vols de véhicules à Winnipeg ont diminué d'environ 66 pour cent depuis 2004.

Le coût total des services policiers et correctionnels, des poursuites et des tribunaux a augmenté de 24 millions de dollars depuis le Budget 2008. Afin d'améliorer la sécurité des Manitobains et de compenser ces coûts, nous augmentons

de 4,3 millions de dollars les frais judiciaires, les frais de dépôt à la Cour des petites créances et les amendes pour excès de vitesse.

Les agents de police sont au premier rang de notre lutte pour prévenir et éliminer les comportements criminels, et ils travaillent fort pour garder les communautés du Manitoba en sécurité. Monsieur le Président, le Budget 2009 comprend des fonds pour appuyer l'embauche de 10 agents de police à Winnipeg et d'un agent de police à Brandon.

En outre, nous avons demandé aux Manitobains leurs opinions sur les modifications à apporter à la *Loi sur la Sûreté du Manitoba*, afin qu'elle réponde aux besoins à la fois des services policiers et des citoyens qu'ils protègent.

L'agrandissement du Centre correctionnel de Milner Ridge vient de se terminer, et les travaux commenceront cette année pour remplacer le centre correctionnel pour les femmes.

Le Budget 2009 comprend également du financement pour des ressources et du personnel additionnels au Centre correctionnel de Milner Ridge et dans les autres établissements correctionnels.

Nous continuerons à élargir le programme Lighthouse, qui connaît beaucoup de succès et qui aide à prévenir le crime en appuyant les jeunes et en offrant des possibilités de récréation dans la communauté.

Le programme SécurAide sera élargi de nouveau pour aider les personnes âgées dans les communautés rurales et du nord du Manitoba. On améliorera également un programme qui aide les victimes d'actes criminels à obtenir les dédommagements ordonnés par la cour.

Réduire la violence familiale et offrir des lieux sûrs aux victimes est une autre façon de veiller à la sécurité des femmes et des enfants manitobains.

Le Budget 2009 inclut l'augmentation des fonds alloués à la sécurité et à la rénovation des refuges, ainsi qu'à l'accroissement des services offerts aux

enfants à Winnipeg, y compris l'expansion d'un programme d'accès en cas de conflit léger.

Les phénomènes météorologiques violents créent également des conditions dangereuses pour les Manitobaines et Manitobains. Nous allons de l'avant avec des plans pour améliorer les systèmes d'alerte et la sensibilisation du public. On érigera des pylônes radio pour augmenter la couverture géographique de la radiométéo dans la province.

Un financement accru pour le programme de réduction des embâcles ainsi que l'ajout d'un deuxième Amphibex protégeront davantage les habitants du Manitoba des inondations. Nous accroissons les services hydrologiques pour mieux appuyer les efforts de protection contre les inondations.

Renouveler nos ressources environnementales

Investir aujourd'hui dans la nouvelle économie verte permettra au Manitoba d'exercer un rôle de leader dans l'économie des années à venir. Nous continuerons à encourager le développement durable et à combattre le changement climatique tout en assurant la protection de nos ressources naturelles.

La stratégie verte du Manitoba profite déjà à notre province. Nous continuons d'appuyer le développement de projets hydroélectriques dans le nord du Manitoba pour créer des sources d'énergie propre qui contribuent à notre économie et réduisent les effets du changement climatique.

Hydro-Manitoba est l'un de nos principaux partenaires dans cette lutte contre le changement climatique. La société a négocié des ventes d'énergie hydroélectrique propre au Minnesota et au Wisconsin.

Hydro-Manitoba s'est associée à la nation crie de Nisichawayasihk pour la construction de la centrale électrique de Wuskwatim; les travaux d'aménagement du projet de Conawapa se poursuivent, et des

pourparlers sont en cours en ce qui concerne l'aménagement de la centrale hydroélectrique de Keeyask.

Notre gouvernement a fait des investissements pour garantir l'examen rapide des licences requises pour ces projets et pour d'autres projets.

En collaboration avec Hydro-Manitoba, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont engagé plus de 60 millions de dollars à des initiatives de formation préparatoire pour les résidents autochtones du Nord du Manitoba dans le cadre de projets hydroélectriques dans cette région. Jusqu'à présent, 2 000 Manitobains et Manitobaines autochtones ont bénéficié d'une évaluation de leurs compétences et d'une formation en vue d'obtenir un emploi dans les nouveaux projets de construction de barrage.

Hydro-Manitoba poursuit également en ce moment des négociations pour le développement d'un projet visant la création d'un parc d'éoliennes de 300 mégawatts, ce qui permettra de diversifier encore plus nos ressources énergétiques. Et nous continuons d'investir dans l'expansion des initiatives d'énergie géothermique. Ces investissements continus dans des initiatives d'énergies de remplacement, y compris les énergies éolienne et géothermique, représentent un volet important de notre plan d'action sur le changement climatique.

Pour aider encore plus les résidents manitobains qui veulent rendre leurs maisons plus éconergétiques, Hydro-Manitoba réduira à 5 % le taux d'intérêt, actuellement de 6,5 %, de son programme populaire Prêt Éconergique résidentiel. Depuis 2002, ce programme a accordé un total de 188 millions de dollars à 48 000 résidences manitobaines, ce qui a permis de réduire les factures d'électricité et de créer des emplois.

Notre stratégie verte comprend des programmes qui visent à offrir à la population manitobaine des options respectueuses de l'environnement pour le

recyclage des appareils électroniques usagés et des déchets ménagers dangereux.

Monsieur le Président, nous augmentons l'appui à notre initiative de collecte des déchets électroniques afin que ces déchets puissent être recyclés sans qu'il en coûte quoi que ce soit au public. Nous augmentons aussi les fonds prévus pour poursuivre la collecte et l'élimination des déchets ménagers dangereux afin que ces déchets ne se retrouvent pas dans les décharges du Manitoba.

Le Bureau du commissaire aux incendies fera des recherches afin d'identifier et de mettre au point des moyens d'incorporer des pratiques plus écologiques et plus sécuritaires dans la construction des bâtiments au Manitoba.

Nous continuerons d'investir dans nos ressources naturelles, notamment :

- en travaillant avec les pêcheurs manitobains pour établir un nouveau cadre de gouvernance pour le lac Winnipeg;
- en entreprenant davantage d'études scientifiques pour appuyer les initiatives de réduction des nutriants;
- en établissant des objectifs à long terme de réduction du niveau de nutriants dans le bassin du lac Winnipeg;
- en investissant des ressources additionnelles dans l'inspection des installations de stockage de déjections du bétail et des installations de gestion autonomes d'eaux résiduaires;
- en investissant dans la croissance et l'établissement de districts de conservation pour rendre la gestion des sols et de l'eau plus efficace;
- en finançant l'organisme Conservation de la nature Canada afin de protéger les habitats naturels au Manitoba.

Nous préparons actuellement une initiative de protection et de restauration des milieux humides, qui

prévoira entre autres la restauration des principaux marais du Manitoba, y compris le marais Delta. Cette initiative contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à restaurer l'habitat faunique, ainsi qu'à améliorer la résistance à la sécheresse, la qualité de l'eau et la protection contre les inondations.

La santé des forêts est importante dans un écosystème. Pour protéger l'environnement et appuyer notre industrie des loisirs et de l'écotourisme, nous avons proposé des mesures législatives interdisant l'exploitation forestière dans 80 des 81 parcs provinciaux existants, ainsi que dans tout nouveau parc.

Nous investissons également dans l'amélioration de la pépinière forestière Pineland, afin d'assurer une production de semis plus éconergétique dans le cadre de nos efforts de reboisement.

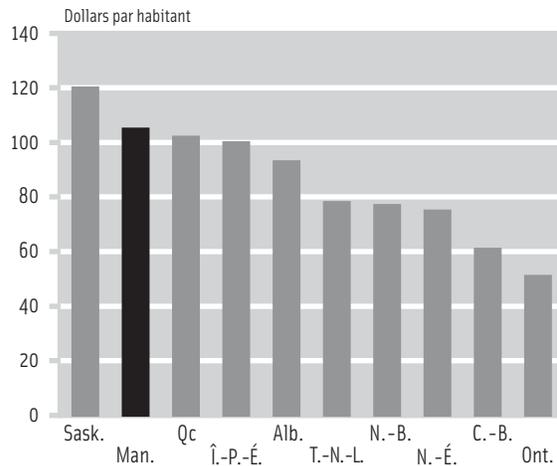
Les parcs provinciaux et terrains de camping du Manitoba offrent d'excellentes occasions de loisirs dans l'ensemble de la province. L'établissement de la nouvelle réserve de parc Duff-Roblin à Saint Norbert est un exemple de notre engagement à améliorer les possibilités récréatives et économiques le long du parcours agrandi du canal de dérivation.

En ces temps difficiles, les familles manitobaines chercheront peut-être à profiter d'occasions de loisirs plus près de chez elles. Afin d'encourager les Manitobains et Manitobaines à visiter davantage leur magnifique province, nous supprimons les droits d'entrée aux parcs provinciaux pour les deux prochaines années.

Le Budget 2009 prévoit également le développement d'un nouveau terrain de camping provincial ainsi que la modernisation des installations de loisirs et de l'infrastructure des parcs et terrains de camping existants, y compris les pistes cyclables du parc provincial de Birds Hill.

Nous appuyons également le développement d'un nouveau projet pour les jeunes dans le parc provincial

Dépenses des gouvernements provinciaux pour la culture par habitant, en 2005-2006



Source : Statistique Canada, novembre 2008

du Whiteshell. Et nous continuerons d'appuyer les collectivités des Premières nations à l'est du lac Winnipeg dans leur projet de développement d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, en investissant dans la recherche et la planification de la gestion.

Par mesure de précaution, nous allons respecter notre engagement à nettoyer les sols de dix parcs de Flin Flon, en y enlevant les résidus métalliques.

Culture dynamique

L'esprit de culture du Manitoba vivifie nos collectivités et nous procure beaucoup de satisfaction. Nos artistes se servent de leur créativité et de leur immense talent pour célébrer notre diversité et nos réalisations. Les organismes communautaires offrent une large gamme de possibilités aux Manitobains et Manitobaines dans les domaines artistique, culturel, touristique et sportif et dans le domaine du patrimoine. Ils améliorent ainsi notre qualité de vie tout en contribuant à l'économie.

Selon les données les plus récentes de Statistique Canada, le montant total de nos dépenses par habitant consacrées à la culture se classait au deuxième

rang des montants les plus élevés parmi toutes les provinces.

L'investissement dans les arts permet d'augmenter nos forces culturelles, et c'est pourquoi nous appuyons la création, l'exposition et la publication d'œuvres d'art dans toute la province.

Monsieur le Président, dans le Budget 2009, nous augmentons de 2 % les subventions de fonctionnement que nous accordons aux organismes principaux et à d'autres organismes œuvrant dans les domaines des arts, des loisirs, du patrimoine et du sport, et ce, à compter de juillet.

Nous continuons d'investir dans les loisirs afin que les Manitobains et Manitobaines aient accès aux activités qui favorisent des modes de vie sains et qui améliorent les liens sociaux dans les collectivités de la province.

Cette année, nous fournissons des fonds pour plusieurs initiatives, y compris la construction d'une salle communautaire à Grandview et l'achèvement de la construction d'un centre aquatique à Arborg.

Nous continuons également de respecter notre engagement de financer l'aménagement de pistes cyclables dans la ville de Winnipeg.

Les cinéastes et les musiciens du Manitoba produisent des œuvres d'art extraordinaires, et nous continuons à soutenir leurs efforts. Nous augmentons les subventions que nous accordons à plusieurs organismes, dont On Screen Manitoba et la Western Canadian Music Alliance, pour appuyer leur succès continu.

Le Manito Ahbee Festival célèbre la culture autochtone. Nous continuerons d'accorder des subventions de fonctionnement aux organisateurs du festival pour leur permettre de mettre en évidence les talents des Autochtones du Manitoba pendant encore de nombreuses années.

Nous devons aussi protéger le riche patrimoine du Manitoba. Pour ce faire, nous fournissons des fonds

pour la conservation des ruines dans le parc provincial du Monastère-des-trappistes à Saint-Norbert et pour la célébration du centenaire de la naissance de Gabrielle Roy, l'un des plus grands écrivains du Manitoba.

Les manifestations sportives importantes représentent une autre occasion de promouvoir notre province. Nous sommes heureux d'appuyer le tournoi de la Coupe Allen de 2009 à Steinbach, les championnats nationaux autochtones de hockey de 2009 à Winnipeg, et le tournoi de la Coupe Memorial de 2010 à Brandon. Nous jouons également un rôle clé dans le processus de planification d'une candidature visant l'accueil des Jeux mondiaux des policiers et pompiers en 2015.

Au mois de février prochain, les Jeux olympiques reviennent au Canada pour la première fois depuis plus de 20 ans. Le Budget 2009 prévoit des fonds qui soutiendront nos efforts visant à raconter l'histoire du Manitoba au monde entier.

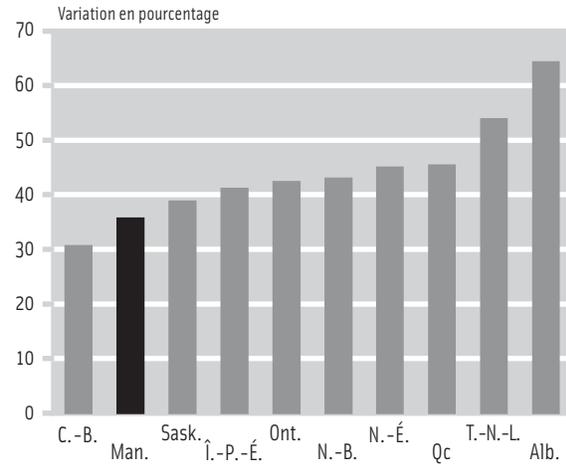
Moderniser le gouvernement

Une fonction publique moderne et efficace est essentielle à la stabilité économique du Manitoba et à sa réussite future. Le gouvernement doit s'ouvrir à des idées et des points de vue différents, aller à la rencontre des gens au service desquels il travaille, être à l'écoute de leurs besoins et agir dans l'intérêt supérieur des Manitobains et Manitobaines.

Depuis 1999-2000, le Manitoba figure parmi les provinces dont l'augmentation des dépenses totales par habitant est la plus faible. Nous continuons de nous appliquer à offrir de meilleurs services sans accroître le coût de l'administration publique.

La surveillance attentive ainsi que la gestion et l'utilisation prudentes des ressources publiques sont des éléments clés pour rendre le gouvernement plus efficient, plus transparent et davantage comptable de son action, tout en l'amenant à obtenir des résultats significatifs pour les Manitobains et Manitobaines.

Croissance des dépenses totales provinciales par personne de 1999-2000 à 2007-2008



Source : Statistique Canada

En période de difficultés économiques, il est particulièrement vital de faire le meilleur usage possible des ressources publiques. Pour y parvenir, nous gérons nos vacances de postes et nous réduisons les frais généraux.

Il est également important que l'information soit facile à trouver et à comprendre. Nous continuons à réduire la paperasserie, à prendre des mesures pour que la population trouve plus facilement les renseignements dont elle a besoin, et à simplifier l'accès aux services gouvernementaux.

Nous avons eu recours à la technologie pour mettre au point des façons innovantes d'offrir des services. Par l'intermédiaire de notre site Web, dont l'adresse est manitoba.ca, on peut désormais remplir une demande d'aide pour la garde d'enfants, réserver un emplacement de camping dans un parc provincial ou présenter une demande de prêt étudiant en ligne, et les entreprises peuvent gérer leur comptabilité fiscale.

Le gouvernement simplifie et améliore également les services aux entreprises. Ainsi, le portail des entreprises du Manitoba, une passerelle conviviale

sur le Web, permet-il aux entreprises et aux entrepreneurs d'accéder à un large éventail de renseignements et de services.

Les provinces et le gouvernement fédéral se sont entendus pour réduire les formalités administratives concernant les projets d'infrastructure en facilitant le processus de demande. Il en résulte une plus grande efficacité des études environnementales et des examens réglementaires ainsi qu'un raccourcissement des délais avant le début des travaux.

Récemment, toutes les provinces ont convenu de modifier l'Accord sur le commerce intérieur afin d'assurer l'efficacité des mécanismes de résolution des conflits et de permettre une totale mobilité de la main-d'œuvre à l'échelle du pays.

Conclusion

Monsieur le Président, le Budget 2009 sème aujourd'hui ce que nous récolterons demain.

Il s'agit d'un budget équilibré, doté d'un plan solide pour mettre l'accent sur les priorités de la population manitobaine et pour faire face à l'incertitude économique. Ce plan nous permettra notamment :

- de planifier pour la prospérité à long terme avec des investissements dans l'infrastructure, l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emploi, tout en augmentant l'accès au crédit et aux investissements pour les entreprises;
- de soutenir les services essentiels et d'améliorer l'environnement;
- de moderniser le gouvernement.

Bâtir la stabilité économique, maintenir et augmenter le taux d'emploi, et continuer à fournir les services clés seront nos priorités principales.

Le Budget 2009 présente un plan qui nous permettra d'affronter directement ces défis et de placer notre province dans une position qui lui garantira un avenir solide et prometteur.

Monsieur le Président, ce plan vient appuyer notre vision du Manitoba faisant de notre province un endroit où chacun peut vivre et prospérer dans la dignité.